

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 12 février 2020

La CEATE-N veut stopper efficacement la disparition des insectes

En août dernier, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a approuvé une motion de commission (19.3968) sur le thème de la disparition des insectes. L'élément déclencheur était la pétition "Elucider la disparition des insectes" lancée par les Amis de la Nature Suisse, apisuisse, Dark-Sky Switzerland et l'Union suisse des paysans, qui a été signée par 165'512 personnes en 100 jours. Aujourd'hui, les membres ont apporté de petites modifications et les déposées sous la forme d'une nouvelle motion (20.3010). Les mesures ne doivent pas se fonder uniquement sur le rapport que l'Office fédéral de l'environnement a établi à ce sujet. Les membres de la commission souhaitent également aborder d'autres sujets relatifs aux insectes, tels que la pollution lumineuse, et développer des mesures concrètes dans ce domaine, ainsi qu'un état des lieux et des mesures au sujet des insectes nuisibles sans prédateurs. En outre, les mesures devraient être pondérées et hiérarchisées en fonction de leur efficacité et de leur applicabilité. Avec ces modifications, la CEATE-N souligne qu'elle veut stopper la disparition des insectes aussi largement et efficacement que possible. L'Union suisse des paysans s'en réjouit également. Plus que jamais, une biodiversité et un monde des insectes intacts sont importants pour la stabilité de l'écosystème en général et de l'agriculture en particulier.

Renseignements :

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33

Diane Gossin, collaboratrice Energie et environnement de l'USP, tél. 076 499 35 99

www.sbv-usp.ch